LA SÉCURITÉ SOCIALE
NOTRE MEILLEURE PROTECTION FACE AUX CRISES

bpost
PB-PP | B-9/325
BELGIE(N) - BELGIQUE

Agréation :
BUREAU DE DEPOT
LIEGE X
N°P.301.092

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DU MOC

Réflexion & Action

Seniors dès 55 ans

TRIMESTRIEL N°126 - CSC Tél. : 04/340.70.00
Quatrième trimestre 2020—décembre 2020

SOMMAIRE

Le mot des présidents……3-4
Tchantchès et la Sécu 5-6
Le nouveau gouvernement et les pensions.....7
La Sécu, c'est TOI + MOI, c'est NOUS 8-9
Adieu 2020 10
Les élections sociales : un moment de démocratie.....11
Réforme Aide aux Personnes Agées (APA) 12-14
Noël au défi de notre espérance (le mot de l'aumônier) 15
Le vieux grand-père et son petit-fils (Grimm).....16
Ne venez pas dans nos groupes locaux 17
Coordonnées des groupes 18
Mots croisés.....19

NOS PERMANENCES à la CSC - Boulevard Saucy 10 - 4020 LIEGE

En raison du Covid, nos permanences pensions et nos permanences fiscales ne peuvent plus être assurées momentanément. Dès que possible, elles reprendront!

Permanences «pensions» :

A la CSC, Boulevard Saucy 10, 4020 Liège, le 1er et 3ème lundi du mois de 13h30 à 16h.

Cette permanence est destinée au secteur privé (donc pas le secteur public ni les enseignants). La permanence porte sur les **problèmes de pension** (les fins de contrat ou "prépension" restent de la compétence des centrales et/ou des Centres de Service CSC).

MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE CARTE D'IDENTITE ET DE VOTRE CODE PIN.

Permanences fiscales et assurances :

Le 3ième mardi du mois de 9h à 12h **- À la CSC, Boulevard Saucy 10, 4020 Liège.**

Ont collaboré à ce numéro :

Anny et Vincent Canella, Anne Marie Balthasart, Roland Biagini, Jules Baronheid, Philippe Deceukelier, Yveline Depluvrez, Tony Eisenhuth, Jean-Pierre Gretry, Emmanuelle Michel, Pierre Ninane, Eric Quoidbion, Ivan Sabic.

Ed. responsable : Daniel Cornesse Bd. Saucy, 10—4020 LIEGE

Téléchargez la brochure sur notre site internet : www.cscliege.be

LE MOT DES PRESIDENTS

Une fin d'année faite de difficultés et de solidarités.

Jamais nous n'avons vécu une période aussi incertaine.

Depuis des mois nous avons peur pour notre santé et pour la santé de nos proches. Nous sommes inquiets pour la situation professionnelle de nos enfants et de nos petits-enfants. Ceux-ci vont moins à l'école. Ils sont confrontés à de nouveaux modes d'enseignement. Même s'ils sont les champions des jeux sur ordinateurs ou autres smartphones, les cours, les contacts avec les professeurs, la transmission des travaux ne se font pas de manière aisée pour de nombreux jeunes.

Cette année 2020 se termine avec les douloureuses images de situations vécues par les personnes hébergées en Maisons de Repos-Maisons de Repos et de Soins et par le personnel de ces institutions. De nombreuses plaintes ont été déposées, elles seront examinées. En tant que représentants des Seniors, nous attendons de la Région Wallonne, non seulement que la lumière soit faite, mais aussi que les mesures soient prises. Ces situations ne peuvent plus se représenter.

Prochainement, les CSC Seniors vont travailler le coût de l'aide à domicile. Il faut plus de moyens pour les services. Il faut qu'ils soient accessibles à toutes les personnes qui en ont besoin.

Plus de 90% des seniors vivent à domicile. Leur situation a aussi été difficile. Interruption des aides, moins de contacts familiaux et sociaux. Une vue générale de la situation n'est pas connue, cela ne veut pas dire que tout va bien. Une bonne qualité de la vie à domicile permet de garder la santé et l'autonomie et permet de reculer le moment du passage vers une maison de repos.

Pour 2021, nous nous souhaitons plus qu'une *Solidarité* intergénérationnelle : nous nous souhaitons une *Responsabilité* intergénérationnelle. Les Seniors ne doivent pas dépendre de la bonne volonté et de la charité. Ils doivent avoir des droits à une vie digne à domicile et dans les lieux d'hébergement. Cette vie digne ne sera possible qu'avec des moyens financiers et humains suffisants et en incluant les seniors dans les lieux d'échanges et de décisions.

Il y aura de plus en plus de seniors dans notre société. Bien les accueillir, les soigner, les héberger sera la responsabilité de tous. Nous sommes tous concernés, les jeunes et les vieux.
Nous sommes les grands-parents, et même les arrière-grands-parents des générations de demain. A nous de rester ensemble. A nous de nous mobiliser pour la défense du droit à une vie digne pour les générations suivantes.

Nous avons encore du travail syndical pour les mois et les années qui viennent.

Nous vous souhaitons la meilleure année 2021 possible.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Anne Marie Balthasart
Présidente des CSC-Seniors
Liège-Huy-Waremme

Tony Eisenhuth,
Président des CSC-Seniors
Verviers-Eupen

Réponses aux mots croisés :

1. DIFFERENCE. 2. CONVAINCRE. 3. APPLICATION. 4. DESEPOIR. 5. CUISSETTES. 6. CULBUTER. 7. ENFUIR. 8. VŒU. 9. TRESORERIE. 10. PANDEMIE. 11. GRATUIT. 12. GRELON. 13. OTER. 14. OSE. 15. IRIS. 16. MIROIR. 17. REVER. 18. EMEU. 19. ANE. 20. TU. 21. UT.22. NEM. 23. LAMBIN. 24. TRAM. 25. MA. 26. AN. 27. ÉTÉ. 28. ET. 29. NET. 30. DENUEE. 31. NU. 32. SU. 33. NAVRA. 34. EN. 35. AA. 36. RU. 37.UN.

LE MOT DE TCHANTCHES

Tchantchès et la Sécurité Sociale

- Ah, m'fi Jules, dji so bin contint di v'rescotré Nanesse m'a d'mandé çou qui c'esteu li Sécu ?

- La Sécu, c'est la Sécurité Sociale, c'est-à-dire une espèce d'assurance qui intervient quand des événements empêchent un travailleur d'avoir son revenu.

- Donc si in' saki ni vous pu ovrer on va li payi on salaire ?

- Non, non, il faut que ce soit un risque social, c'est-à-dire un événement empêchant la personne d'avoir son revenu professionnel. La Sécu lui assure alors un revenu de remplacement. Pour le coût des soins de santé, pour les charges de famille, la Sécu assure alors un revenu de complément.

- Min qui est ce qui va payi ?

- Chaque travailleur paie sa cotisation en fonction de son revenu. Elle est obligatoire. Le système réalise alors une redistribution au sein de la société.

- Coula ni c'a nin fêt so on djou ?

- Oh non, Tchantchès ! C'est en 1903 que la loi devient obligatoire pour les accidents du travail et en 1911 le régime d'assurance et décès devient obligatoire pour les mineurs. En 1924 assurance pension, 1926 maladies professionnelles, 1930 système d'allocations familiales et 1936 les congés payés. C'est en 1944 que sera mise en place la Sécurité Sociale en échange de la paix sociale.

- Donc c'est co todi comme asteur adon ?

- Le projet du système de la Sécurité Sociale tourne autour de quatre axes :

1) rendre obligatoire l'assurance chômage , l'assurance maladie, les pensions et les allocations familiales.

2) soumettre tous les salariés à l'assurance.

3) centraliser la perceptions des cotisations.

4) rendre les assurances sociales plus généreuses pour que ce soit un réel remplacement des revenus.

- Kimint va t'on fêt po payi tot çoula ?

C'est le hic de l'histoire, on retient des cotisations aux travailleurs 13,07% du salaire brut. Le patron versera 24,77% .

- Çoula riskèye ti dé cangni ?

- Hélas oui. Les dernières crises gouvernementales ont abouti à de nouvelles reformes de l'État . Elles concernent directement la Sécu puisqu'elles prévoient le transfert vers les communautés et les régions des allocations familiales, du contrôle du chômage et d'autres matières relevant de l'assurance soins de santé.

- Tot ces machins - là, rimetè en djeu li principe di solidarité c'est po çoula qui no d'vant fêt confiynce divint nos syndicats po disfinde nos dreus.

Jules Baronheid

Le nouveau gouvernement et les pensions

« Les pensions les plus basses et la GRAPA augmenteront de 22,5 % sur 4 ans. La pension minimum sera progressivement relevée (pour une carrière complète) vers 1500 euros nets. La « pension à points » est abandonnée. » : la nouvelle ministre des Pensions, Karine Lalieux, manifeste de bonnes intentions. Cela change fondamentalement des discours du gouvernement précédent.

Nous nous rendons maintenant compte que la mobilisation des organisations a payé. Rappelons-nous la manifestation du 27 décembre 2017, la distribution d'un million de gazettes d'information par le Front Commun, la toute grande manifestation du 16 mai 2018 à Bruxelles, les centaines de réunions d'information à travers l'ensemble du pays. Le revirement actuel dans l'opinion et dans le gouvernement est incontestablement le fruit de cette mobilisation.

Mais ne crions pas trop vite « Hourra ! ».

Les fins de carrière ne sont pas réglées. L'âge légal de la retraite reste à 67 ans. Va-t-on continuer à obliger des âgés qui n'en peuvent plus à travailler, alors qu'il y a encore des dizaines de jeunes en recherche d'emploi ?

Ne nous trompons pas : il y aura une facture à payer. Demain, on ne rasera pas gratis. Une pension minimum net pour une carrière complète correspond à un surcoût de 3 milliards par an (Devolder dans Le Soir 2/10/2020). Il n'est pas du tout décidé à qui le gouvernement va présenter la facture.

Une réforme d'envergure est annoncée, avec une proposition en septembre 2021. L'objectif serait de « contrôler le coût du vieillissement », d'« assurer une convergence entre les régimes de pension – privé, public, indépendants - en préservant les droits acquis », et de « réduire les inégalités entre hommes et femmes ». Autant dire que nous devrons rester extrêmement vigilants et mobilisés.

Philippe Deceukelier

La Sécurité Sociale, c'est *TOI*, c'est *MOI*, c'est *NOUS*

Ils doivent être mal à l'aise, tous ceux qui pendant des années ont attaqué la Sécurité Sociale. Qui ont dit qu'elle coûtait trop cher, qu'elle créait des profiteurs. Qui ont préféré éluder les cotisations sociales.

Maintenant, ils font des manifestations pour demander des aides et des protections sociales.

Maintenant, ils font l'expérience que ce ne sont pas toujours les « autres » qui sont confrontés aux aléas de la vie.

Maintenant, ils voient que LA SÉCURITÉ SOCIALE, c'est :

- Une PROTECTION face aux aléas de la vie, par exemple en rendant les soins de santé plus accessibles.
- Des DROITS : pension, chômage, santé, accidents, allocations familiales, congés, etc.
- Un système de SOLIDARITÉ entre les citoyens, en fonction de leurs moyens.
- Un bien COLLECTIF qui nous concerne tous et toutes.
- La RÉDUCTION DES INÉGALITÉS en assurant une redistribution des revenus.
- Un puissant LEVIER FINANCIER qui permet de maintenir la demande intérieure.

Elle est présente à TOUTES LES ÉTAPES de la vie : enfance, travail, chômage, accident, santé, pension.

Elle doit être DÉFENDUE et AMÉLIORÉE !

- en supprimant les inégalités
- en relevant les minima sociaux
- en investissant dans l'avenir

Pour cela, il faut que TOUS contribuent SELON LE REVENU ET LA FORTUNE REELS.

Le MOC et ses organisations ont démarré une campagne pour mettre ces idées en avant. Chacun de nous peut devenir un défenseur de « notre » Sécu », chacun de nous peut devenir un protecteur de « notre » avenir !

Le 16 mai 2018, 50.000 à 70.000 manifestants avaient déambulé dans les rues de Bruxelles pour protester contre les réformes prévues par le gouvernement fédéral en matière de pensions.

Philippe Deceukelier

Notre ami Georges Sels est décédé ce 5 novembre, à l'âge de 77 ans. Georges était un militant syndical de longue date. Il a été représentant du personnel à Chertal, avant d'assumer la présidence nationale de la CNE (la Centrale des Employés).

Ensuite, il a été permanent principal de sa centrale. Chez les CSC-Seniors, Georges a fait partie du groupe de travail national qui prépare l'Université du Printemps et les Formations. Il était un orateur apprécié dans les groupes locaux de Liège. Merci pour tout ce que tu as fait, Georges.

Notre ami José Vanaschen est décédé le 25 octobre 2020 à l'âge de 76 ans.
José était engagé depuis de nombreuses années dans sa Centrale professionnelle et à la Fédération. Depuis quelques années, il avait rejoint les militants et militantes actif-ves dans la défense des seniors.

José représentait les CSC Seniors de la région de Verviers-Eupen-Ostbelgien au Bureau national des CSC Seniors. Nous perdons un militant, à nous de continuer la lutte.

Adieu 2020, Bonjour 2021

Nous ne regrettons pas 2020, année horrible.

2020 : pensons aux nombreux morts que la pandémie a engendrés : parents, copains, copines, voisins, voisines, partenaires de loisirs.. et que nous ne reverrons plus.

2020 : après de longs mois d'attente, un gouvernement plus social où l'Humain a sa place davantage que le capital.

Bonjour 2021 : espoir d'un vaccin efficace et si possible obligatoire, comme pour la poliomyélite.

Bonjour 2021 : une bonne nouvelle pour nos revenus de pensionnés. Le montant des pensions connaîtra une augmentation à partir de 2021 ; la GRAPA sera augmentée aussi. Toutes ces mesures concerneront 815.000 personnes. Enfin une chance que nos revendications aboutissent !

Roland Biagini

Les élections sociales

« Moi, Madame, Monsieur, je suis élu(e) par mes collègues. »

Au Conseil d'Entreprise, mon directeur m'a dit un jour : « Ne posez pas trop de questions. Je suis votre directeur, c'est moi qui décide. » Je ne sais pas ce qui m'a pris de lui répondre : « Oui, mais moi, Monsieur, je suis élu par mes collègues. » Je resterai toujours fier de ma réponse de ce jour-là.

En novembre dernier, les travailleurs ont à nouveau pu élire leurs représentants pour les 4 années à venir.

Malheureusement pas tous les travailleurs : la démocratie sociale ne vaut pas dans les entreprises de moins de 50 travailleurs. Les travailleurs des Services Publics ont d'autres modalités de désignation.

Mais ceux et celles qui ont pu voter : quel privilège ! Désigner librement ses porte-parole ! Évaluer l'action accomplie par les uns et la crédibilité des promesses des autres !

Des centaines de milliers de travailleurs ont voté. Des milliers de représentants ont été désignés. Eux aussi pourront dire fièrement : « Moi, Madame, Monsieur, je suis élu(e) par mes collègues. » Et prouver qu'ils sont dignes de la confiance de ces collègues.

Au-delà du mandat individuel donné par les travailleurs à leurs représentants, c'est la crédibilité des organisations syndicales qui sort renforcée des élections sociales.

La force des syndicats, leur légitimité, leur autorité viennent du mandat donné par des centaines de milliers de travailleurs.

Nous, les seniors, par notre affiliation, dans un certains sens, nous votons. Et notre vote soutient notre organisation. Celle qui nous défendra contre les attaques. Celle qui nous mobilise quand il le faut. Celle qui protège notre avenir.

Philippe Deceukelier

Aide aux Personnes Âgées (APA)

<u>La Région Bruxelloise et la Région Wallonne ont voté des nouveaux textes légaux organisant l'APA:</u>

L'APA existait au niveau fédéral et est maintenant transférée aux Régions. Chaque Région a voté un nouveau texte organisant l'application de ce droit transféré. La Communauté germanophone a également mis en place de nouvelles règles.

L'APA peut être cumulée avec la GRAPA (garanties de revenus aux personnes âgées).

Connaître l'APA va vous permettre de savoir qui est concerné par ce droit à un revenu complémentaire.

<u>L'APA c'est quoi ?</u>

Une allocation pour l'aide aux personnes âgées accordée à la personne handicapée âgée d'au moins 65 ans, bénéficiant d'un faible revenu et se trouvant dans un état de santé contraignant (dû à une perte d'autonomie) impliquant une difficulté à effectuer certaines tâches de la vie quotidienne telles que faire le ménage, se laver, faire à manger, ...Les personnes pour qui le handicap a été reconnu avant l'âge de 65 ans, n'ouvrent pas le droit à l'APA. Elles maintiennent le droit déjà acquis.

<u>Montant de l'allocation:</u>

Le montant de l'allocation varie en fonction du nombre de points octroyés en prenant en compte le niveau de la perte d'autonomie. Cinq catégories sont établies. Les montants annuels seront répartis en 12 tranches mensuelles.

Catégories	Montant annuel BXL et Wal.	Montant mensuel BXL et Wal.
1 (7 ou 8 points)	1 062,55€	88,55€
2 (9 à 11 points)	4 056,00€	338,00€
3 (12 à 14 points)	4 931,45€	410,95€
4 (15 ou 16 points)	5 806,63€	483,89€
5 (17 ou 18 points)	7 132,63€	544,39€

En Wallonie :

A partir du 01.01.2021, les demandes d'allocation, doivent être introduites par le demandeur, son représentant légal, ou un des professionnels désignés par le Gouvernement. Cette demande sera introduite auprès de son organisme assureur (mutuelles). L'organisme assureur traite la demande d'allocation en évaluant le niveau de perte d'autonomie et en prenant en compte la situation familiale et les revenus au moment de la demande.

L'allocation est payée au bénéficiaire. Des règles de contrôle sont précisées. Elles prennent en compte la durée d'absence du territoire, l'évolution de la perte d'autonomie et l'évolution des revenus. D'autres règles, très techniques sont appliquées, des demandes d'informations concrètes peuvent être formulées à la mutualité.

In der deutschsprachigen Gemeinschaft [traduction en dessous]:

In Bezug auf die Beihilfe zur Unterstützung von betagten Personen (BUB) ist ab dem 1. Januar 2023 wieder die Deutschsprachige Gemeinschaft zuständig. Ein entsprechendes Gesetz wurde noch nicht verabschiedet. Da das aktuelle System sehr komplex ist, sucht man nach Möglichkeiten es zu vereinfachen. Die Rechte der zu unterstützenden Personen bleiben gesichert.

Der föderale Dienst bleibt weiterhin zuständig für die Personen, die aktuell die BUB beziehen sowie für alle Anträge, die bis zum 31. Dezember 2022 eingehen.

En Communauté germanophone:

En ce qui concerne l'APA, la Communauté germanophone ne reprendra la compétence qu'au 1 janvier 2023. Il n'y a pas encore de texte voté.

Le système actuel est assez complexe, une recherche de simplification est recherchée. Les personnes dépendantes verront leurs droits garantis.

Le service fédéral continue ses interventions pour les personnes bénéficiant actuellement de l'APA, et pour les demandes qui seront formulées jusqu'au 31 décembre 2022.

A Bruxelles:

Dès le 01.01.2021, vous pourrez introduire votre demande via le site de IRISCARE. (www.myiriscare.brussels). Le contrôle de l'ensemble de l'application de l'APA sera réalisé, à partir du 01.01.2021 par l'AVIQ wallon et par IRISCARE à Bruxelles. Le tribunal du travail sera compétent pour traiter les éventuels litiges. (Le service juridique de la CSC pourra vous défendre si cette situation se produit).

Nos attentes CSC Seniors:

Une enquête doit être menée pour connaître les besoins des personnes âgées. De nombreuses personnes ne connaissent pas ce droit. Fonctionner dans le cadre d'une enveloppe fermée peut présenter des difficultés financières à l'avenir. Le financement doit être garanti. La notion de droit individuel n'est pas reprise, l'allocation sera versée en fonction des revenus du ménage. L'organisation de l'évaluation de la perte d'autonomie, en Région wallonne, ne reprend plus la possibilité de traitement « par expertise sur pièces », ce qui handicape des personnes très âgées, des personnes avec un dossier prioritaire tel que phase terminale, soins palliatifs, chimiothérapie, espérance de vie courte.

Anne Marie Balthasart

Noël au défi de notre espérance

Morosité, Déprime et Tristesse. Sinistrose, Désespérance ou l'Avenir en question ! Colère, Peur et Perte…

Perte financière ! Perte de liberté ! Perte d'un être aimé !

Sentiments et réalités bien différentes, à l'approche de cette fin d'année 2020. Loin de nous les atmosphères festives et enthousiastes, coutumières de nos entrées hivernales !

Le cœur ne saurait être à la fête, il ne nous est pas permis de festoyer. Mais vivre la Noël ou désirer une année meilleure n'aurait-il pas de sens ?

Noël, fête d'une naissance. Noël, fête du solstice d'hiver… Dans un monde appelé à revivre, à se renouveler.

Oui, nous espérons tous que cette tragique pandémie mondiale change profondément nos sociétés. Qu'un réveil nous libère, un sursaut, une autre façon de vivre, de consommer, de se rencontrer, de se soutenir, de s'entraider, d'envisager les priorités au profit de l'humain et non des cours de la bourse. Nous espérons qu'une véritable révolution des valeurs accompagne les vaccins pour l'humanité.

L'avenir sera sans hésitation bien différent de 2020. Cet avenir doit commencer aujourd'hui dans nos vies et nos choix. Si je ne fais pas le choix d'un changement de vie et d'une profonde remise en question de mes habitudes, l'avenir ne sera que désillusion… L'espérance n'est pas acquise, elle est en défi… à nous de lui faire face.

Noël sera solidaire si nous n'hésitons pas à reconstruire nos Solidarités.

Joyeux Noël et « 2020 et 1 » comme le début d'une nouvelle époque : la Nôtre.

Eric Quoibion

Le vieux grand-père et son petit-fils

Un conte des frères Grimm.

Il était une fois un très, très vieil homme, si vieux que ses yeux n'y voyaient plus guère tant ils étaient troubles, que ses oreilles n'entendaient plus du tout et que ses pauvres vieux genoux tremblaient sous lui. Ses mains aussi tremblaient, et il tenait si mal sa cuillère quand il était à table, qu'il renversait souvent de la soupe devant lui, et même parfois manquait sa bouche. Son fils et la femme de celui-ci en étaient si dégoûtés, qu'ils finirent par obliger le vieux grand-père à manger dans un coin, derrière le poêle, où ils le servirent dans une grossière écuelle de terre, ne lui donnant que tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Jamais il ne mangeait à sa faim. Et puis un jour, ses pauvres vieilles mains tremblantes laissèrent échapper la malheureuse écuelle qui se cassa. La jeune femme le gronda, mais il ne répondit rien: il soupira seulement. Elle alla lui acheter une écuelle de quatre sous, en bois, dans laquelle il dut manger désormais.

Devant le vieux grand-père assis, comme toujours, dans son coin à l'écart, son petit-fils âgé de quatre ans se mit à assembler quelques planchettes de bois qu'il s'efforçait de faire tenir ensemble.

- Que fais-tu là? lui demanda son père.

- C'est une petite auge que je fabrique, répondit l'enfant, pour faire manger papa et maman quand je serai grand.

Le mari et la femme échangèrent un long regard, puis commencèrent à pleurer. Ils firent revenir le vieux grand-père à leur table et mangèrent toujours avec lui depuis lors, sans jamais le gronder, quand il lui arrivait de se tacher ou de répandre un peu de soupe sur la table.

Ne venez pas dans nos groupes locaux !

« Pourquoi viendrais-je dans un groupe local ?

Pour moi , le confinement fait mon affaire. J'écoute la radio, je regarde la tv. Je communique avec le monde sur internet. Je suis super informé sur le covid et sur Donald. Je ne me demande pas : sont-ce de bonnes sources ou des fake news ? Je ne m'implique dans rien. Je ne m'intéresse plus à rien. Je me fous de l'avenir. Ma vie de militant est terminée ! Le mot solidarité n'a plus de sens maintenant. Echanger avec des personnes de mon âge, à quoi bon ? Je préfère vivre dans mon petit coin. »

Si cette opinion est la vôtre, ne venez pas dans nos groupes locaux.

Mais si vous voulez voir d'autres personnes ; si vous voulez échanger en direct et sans écran interposé ; si vous voulez vous informer sur l'actualité qui vous concerne ; si vous êtes intéressé à discuter de solutions pour notre génération ; si le lien entre générations vous importe : venez dans nos groupes locaux ! Il y en a beaucoup en région liégeoise et vervietoise.

Enfin, si vous hésitez, venez, ne fût-ce qu'une fois. Faites-vous votre opinion, personne ne décidera à votre place.

Jean-Pierre Grétry

En mars 2018, 999.000 de gazettes d'information

sur les pensions ont été distribuées par le Front Commun.

COORDONNEES DE NOS GROUPES LOCAUX

Ci-dessous la liste de nos groupes locaux, les coordonnées des responsables, la périodicité des réunions et l'adresse. Tant que les restrictions Covid sont en vigueur, les réunions sont suspendues. Elles reprendront dès que possible.

Groupe Verviers Ostbelgien

Resp. T. Eisenhuth 0494/603576

Réunions 1er vendredi du mois à 13h45

Adresse : CSC Verviers—3ème étage

Groupe AMAY

Resp. J.J. Jouffroy 0475/548812

Réunions 4e lundi du mois à 19h

Adresse : ch. Roosevelt 47, Amay

Groupe ANS

Resp. L. Argento 0495/495986

Réunions 1er jeudi du mois à 14h

Adresse : rue de l'Aite 40, Alleur

Groupe AYWAILLE

Resp. R. Remacle 0484/661383

Réunions 2e lundi du mois à 14 h

Adresse : av. Rép.Française 24, Aywaille

Groupe FLEMALLE

Resp. V. Giappone 04/2503290

Donatienne Burnay 0494/937011

Réunions 3e lundi du mois à 14 h

Adresse : rue du Village 116, Flémalle

Groupe LIEGE/Ville

Resp. S. Nyirabikali 0488/048338

04/3753655 Sagra Montiel

Luigi Degregorio

Réunions 1er mardi du mois à 9 h

Adresse : rue Gde Bêche 56, Liège

Groupe OUGREE

Resp. P. Vidic 04/3375744

Réunions 3e lundi du mois à 10 h

Adresse : rue C.Trouillet 23, Seraing

Groupe de FLERON

Resp. J. Cornet 04/3584335

Réunions 2e lundi du mois à 14 H

Adresse : Av. des Martyrs 130, Fléron

Groupe de HANNUT-WAREMME

Resp. P. Deceukelier 0478/215176

Réunions 1er jeudi du mois à 14 h

Adresse : rue Jos.Wauters 21, Waremme

Groupe de HERSTAL

Resp. V. Cannella 04/2786853

Réunions 3e mardi du mois à 14 h

Adresse : Pl. Laxheau 2, Herstal

Groupe LA BROUCK (Trooz)

Resp. I. Sabic 0475/475888

Réunions 1er jeudi du mois à 14 h

Adresse : rue de l'Eglise 7, Trooz

Groupe ST-NICOLAS

Resp. L. Cafagna 04/2634466

Réunions 1er lundi du mois à 14 h

Adresse : rue Pansy 294, St-Nicolas

Groupe SERAING

Resp. L. Te Brake 0494/722311

Réunions 4e jeudi du mois à 14 h

Adresse : rue C.Trouillet 23, Seraing

Groupe VOTTEM

Resp. AM. Balthasart 0475/658017

Réunions 1er mardi du mois à 14 h

Adresse : pl. G.Gérard, salle paroissiale, Vottem

MOTS CROISES

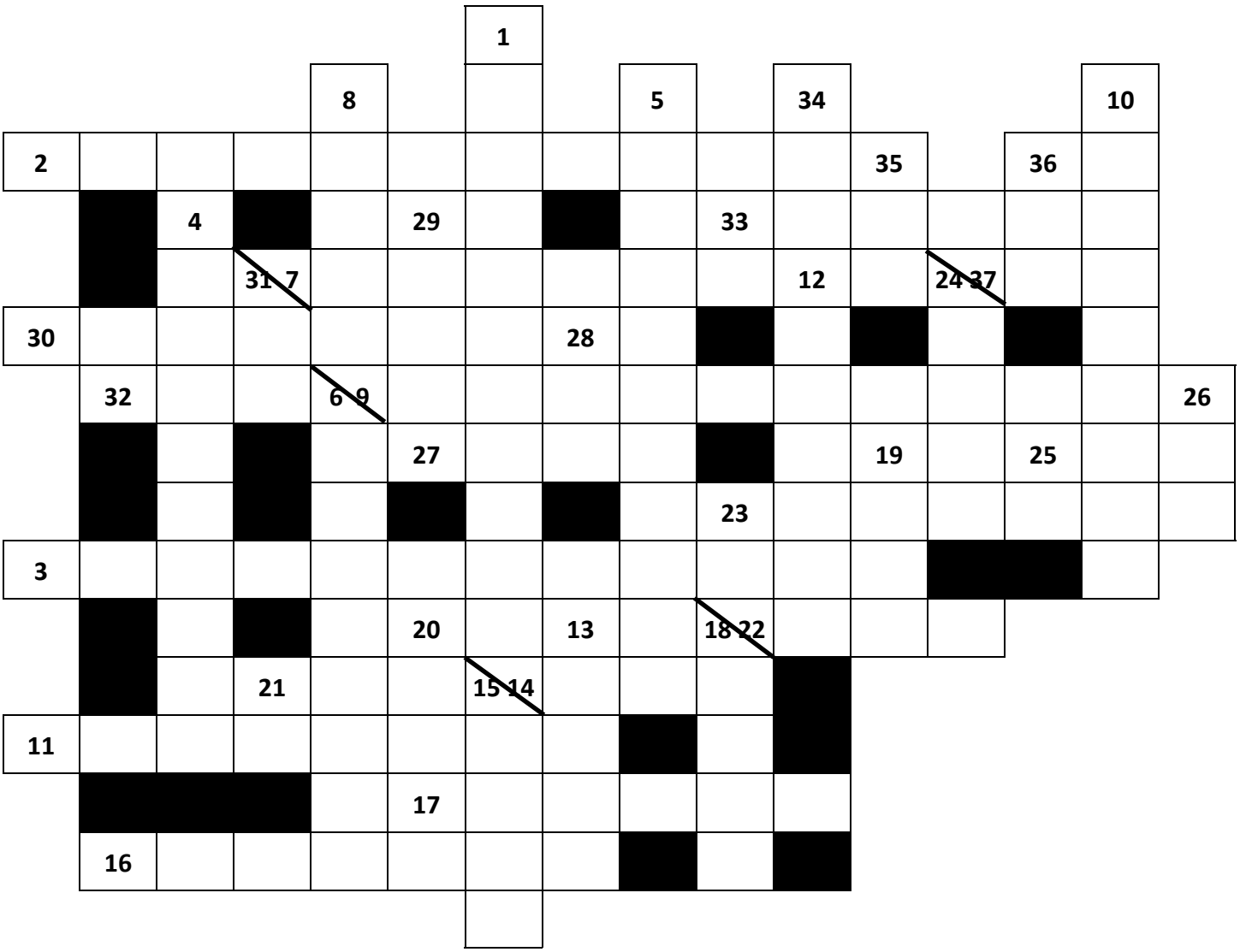

Yveline Depluvrez

Définitions:

1: résultat d'une soustraction. 2: persuader. 3: mise en pratique. 4: absence d'espoir. 5: short de sport. 6: renverser brusquement. 7: se sauver « s... ». 8: promesse. 9: administration du trésor public. 10: épidémie mondiale. 11: qui ne coûte rien. 12: grain de glace. 13: enlever. 14: tenté. 15: partie de l'œil. 16: verre poli et métallisé. 17: faire des rêves. 18: grand oiseau. 19: animal dans la crèche. 20: on le dit à un ami. 21: ancien do. 22: crêpe asiatique. 23: qui agit ave lenteur. 24: tramway. 25: adjectif possessif. 26: premier jour de l'année. 2: belle saison. 28: mot d'ajout. 29: sans tache. 30: dépourvue. 31: dénudé. 32: part. passé de savoir. 33: causa une grande peine. 34: préposition. 35 coulée de lave. 36: petit ruisseau. 37: art. indéfini.

« Pandémie, pandémie…. » de Pierre Ninane

sur l'air de « Syracuse » (Henri Salvador, Jean Sablon)

J'aimerais tant sortir de crise
Revoir Papy et mes amis
Et de nouveau flâner en rue
En écoutant chanter la vie

J'aimerais tant revoir mes potes
Les profs, les cours et les restos
Courir la chope dans les échoppes
Après-demain, de grand matin

Retrouver mon boulot sans accrocs
Ma boutique sans culbute
Quarantaine en quarantaine
Et revivre tout simplement

Alors que Corona s'amuse
Contamine, nous confine
Puisque résister est de mise
Alors autre demain, demain

Si en première ligne luttent
Nos infirmières, médecins
Que tous les gestes barrière
deviennent notre bréviaire

Puisque Corona s'amenuise
Se retire au vestiaire
Que prendre soin de soi, des autres
Ensemble toujours nous guide

Pandémie, pandémie, pandémie …